

Avis suppression ONS

Depuis l'annonce faite le 19 novembre 2019 par le Ministère de l'Education Nationale qui concerne la suppression de l'ONS (Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement), le CHSCTD des Landes s'inquiète sur les effets de cette décision.

L'observatoire avait été créé le 6 mai 1995 pour développer la culture de la sécurité. Il diffuse ses travaux à travers son rapport annuel et ses guides thématiques. D'ailleurs son intérêt n'est pas remis en cause.

Une fois de plus, le CHSCTD dénonce l'approche économique (réduction du nombre de fonctionnaires et suppression des services publics à faible effectifs) qui a entraîné cette décision politique.

Dans le contexte actuel : incendie d'une usine classée « Seveso » à Rouen, pollution au plomb autour de la cathédrale Notre-Dame, problèmes liés à la présence d'amiante dans de très nombreux établissements scolaires, la sécurité dans les ateliers des voies professionnelles et technologiques, la sécurité des installations sportives sans compter la montée des risques majeurs de causes naturelles liées au dérèglement climatique, et maintenant le Covid-19, la suppression de cet observatoire est irresponsable.

Le CHSCTD des Landes rappelle l'obligation pour l'employeur de maintenir ses personnels en bonne santé à travers des programmes de prévention élaborés. Supprimer l'ONS revient à se priver de ressources fondamentales pour l'élaboration des programmes de prévention des risques professionnels.

Les économies d'échelle étant si faibles et les enjeux si fondamentaux, que le CHSCTD des Landes demande à ce que l'ONS soit rétabli pour continuer son rôle de conseil auprès de notre employeur.

Le CHSCTD des Landes demande à son président qu'il transmette et appuie cet avis vers le Ministère.